VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le grand cottage simple de choix,

529 RUE QUATRIEME,

CONTENANT SEPT CHAMBRES DANS LA BATISSE PRINCIPALE ET DEUX CHAMBRES DANS LE FOND.

Grande écurie à 2 étages et entrée pour voiture.

SUCCESSION D'AUGUST ET CAROLINE STIERWALD.

No 69,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 634 rue Gravier, MARDI, le 10 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 décembre 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de susdits défunts, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 11, borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9') pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 529 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0/0 d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred. Zengel, notaire.

Zengel, Thomas & Suthen, Ferd. C. Marks, avocats.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 10

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

MERCREDI le 11 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 février 1903, et rendu dans la succession de Michael Schipper. No 69,490 du dossier de ladite Cour la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 54, compris dans les rues Jena, Tchoupitoulas, Cadiz et Water; ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan fait par L. H. Pilié le 23 octobre 1884 annexé à un acte de partage passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 4 novembre 1884 et mesurant 29 pids de face à la rue Jena sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Jas Boyd Grinnage, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. G. G. Konenberger, avocat.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur. Bureau No 832 rue Commune.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 11

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME ANNA PASCAL, VEUVE DE CHARLES CIOR.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 5 mars 1903, à midi, la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 26 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Craps (maintenant Bourrogne), entre les rues St Antoine et Bagatelle, formant partie du lot 214 sur un plan dudit Faubourg et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Craps (maintenant Bourgogne) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception de réserve.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes dûes et exigibles en 1903, au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Ferdinand J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Waguespack, avocat.

28 janv—28—fév 1 8 15 22—mars 1 5

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession vs Andrew L. Buhler.

No 69,470, Division C.

Lundi, le 16 Février 1903.

Cet Etablissement d'Epicerie Rémunérative avec son Contenu,

Consistant d'épiceries, vins, liqueurs, tabacs, comptoirs, étagères, balances, poids et mesures et comptes courant.

(Lesdits comptes seront lus à la vente).

No 943 rue Decatur, encoignure de la rue St-Philippe.

Une belle occasion d'obtenir un joli commerce.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul, juge, daté et signé le 4 février 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, je procéderai de vendre le LUNDI, le 16 février 1903, à 11 h. a. m. sur les lieux ci-dessus mentionnés ledits contenus.

Conditions — Comptant.

Chas A Butler, avocat.

5 fév—5 8 11 15 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antonino Spano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,096—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Nancy Luke, veuve de Antonino Spano, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit est pte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Pierre D. Olivier, avocat. 11 fév—11 15 20

Succession de James Jackson.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans Div. B.—Attendu que Willis E. Ragan, de la ville d'Atlanta, comté de Fulton, Etat de la Georgie, dans sa capacité comme dûment nommé et qualifié gardien ou tuteur de la personne et des propriétés des susdits mineurs Willis E. Ragan, Jr., James Jackson Ragan et Ralph Ragan, de la ville d'Atlanta, comté de Fulton, Etat de la Georgie, a fait application à cette Cour pour autorisation de prendre possession de, et de l'enlever de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant auxdits mineurs. Avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner de faire valoir leur raison dans les trente jours (30) à partir de la première publication de cet avis pourquoi l'application dudit gardien ou tuteur ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour.

T. CONNELL, Greffier.

Nouvelle Orléans, 22 janvier 1903.

24 jan—24 29—fév 4 9 15 22

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice du Premier District,

Dans un Bon Voisinage.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 19 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 février 1903 de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Jeremiah Regan No 68,812 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le grand cottage double en bois à deux étages avec mansardes Nos 918 et 920 rue Gaiennié, contenant vestibule, 5 chambres, mansardes, etc., de chaque côté. Le terrain est compris de deux certains lots situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Erato et Gaiennié étant l'ilet No 118 et désignés comme lots Nos un et deux sur un plan fait par Keating et Laurel, ingénieurs le 18 mars 1852 et déposé en l'étude de Wm J. Castel, ancien notaire en cette ville; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 20 pieds 10 pouces de face à ladite rue Gaiennié, 22 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes sur la ligne du fond qui les divisent du vieux faubourg Saulet. Ledit lot No un a une profondeur de 179 pieds 10 pouces sur la ligne de côté vers la rue Annonciation et une profondeur de 169 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de division de lot No deux; et ledit lot No deux ayant une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes vers la rue Constance sur la ligne de division du lot No trois, d'après ledit plan.

2° La résidence double en bois à deux étages, contenant 5 chambres, galerie, etc., de chaque côté, étant les Nos 922 et 926 rue Gaiennié. Le terrain comprend deux certains lots situés dans ledit ilet 118, désigné comme lots Nos Trois et Quatre. Lesdits lots sont contigus et ont chacun une façade à la rue Gaiennié de 20 pieds 10 pouces et 22 pieds 11 pouces et 7 lignes et demie sur la ligne du fond, laquelle les divise du Faubourg Saulet, ledit lot No Trois ayant une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes vers la rue Annonciation, sur la ligne de division du lot No Deux, et une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes sur la ligne de division du lot No 4; le lot No 4 ayant une profondeur de 140 pieds 6 pouces et 5 lignes vers la rue Constance, sur la ligne de division du lot No 5, mesure américaine, d'après ledit plan.

3° La résidence double en bois à deux étages, Nos 928 et 932 rue Gaiennié, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie, etc. Le terrain est composé de deux certains lots situés dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et désignés comme les lots Nos 5 et 8. Lesdits lots sont contigus, et ont chacun une façade sur la rue Gaiennié de 20 pieds 10 pouces et 22 pieds 11 pouces et 7 1/2 lignes sur la ligne du fond, laquelle les séparent du faubourg Saulet. Le lot No 5 ayant une profondeur de 140 pieds 6 pouces, et 5 lignes vers la rue Annonciation sur la ligne de division du lot No 4, et une profondeur de 139 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot No 6, ledit lot No 6 ayant une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 7 lignes vers la rue Constance, le tout en mesure américaine.

La propriété ci-dessus se trouve sur de vastes et profonds terrains, ayant de vastes emplacements pour des améliorations additionnelles si on le désire. Elle est près de lignes de chars, églises, écoles et marchés. Chaque propriété se loue au taux de $240 par an et peuvent rapporter davantage.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que les honoraires d'avocat, et les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, etc. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James J. Wenlfe, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Benedict, avocat.

15 fév—15 22—mars 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple en Bois

No 2633 rue Palmyre.

Et le Gentil Cottage Simple En Bois.

No 527 rue Bolivar.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur Bureau No 138 rue Carondelet. — JEUDI, le 19 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1903, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Francis T. Kirst No 65,966, sur le dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites comme suit à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois, No 2633 rue Palmyre, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Broad et Dorgenois et l'avenue Cleveland (anciennement rue Gasquet), retiré de la rue et contenant galeries 6 chambres, etc. Le lot de terre mesurant d'après un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 22 novembre 1867, 45 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur lequel dit lot est désigné par la lettre C, sur un devis et des devis antérieurs, laquelle portion de terre comprenant le tout du lot No 12 et la moitié du lot No 11, l'entier duquel dit lot de terre est maintenant désigné par le No 21 sur la liste d'assessement de la ville. La propriété est dans un bon voisinage près de rues pavées, à proximité de lignes de chemins de fer et ayant suffisamment de terre pour des améliorations additionnelles, si on le désire.

2° Le gentil cottage simple en bois No 527 rue Bolivar, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Perdido et Bertrand, contenant 5 chambres, hangar, écurie, etc. Le lot de terre est désigné par le No 13 et mesure 32 pieds 2 pouces et sept lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces entre lignes égales et parallèles. Cette propriété est dans un voisinage bien habité et sera d'un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans de crédit représenté par billet ou billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque ou lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant qui pourrait être dû en cas de procès pour renforcer le paiement dudit billet ou billets. Les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat.

18 jan—18 26—fév 1 8 15 19

L'Imprimerie Franco-Américaine,

—DONT—

M. EUG. ANTOINE

est le Directeur, a été transférée du No 406 rue de Chartres, au No 434 de la même rue, près St Louis, où les commandes seront reçues, jour et nuit. 31 jan—

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du 6me District à l'encan.

Nos 501-507 Avenue Henry Clay,

à l'encoignure de la rue Laurel.

Devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Mardi, le 10 Mars 1903, à Midi.

Loyers et tous les détails seront annoncés à la vente.

SUCCESSION DE JOHN KEPPEL.

No 56,151—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 6 février 1903 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 10 mars 1903, à midi, la propriété suivante—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel (autrefois rue Market), Webster et Patton et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No un, sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 juin 1888, lequel morceau ou portion de terre forme l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Market (maintenant Laurel) et mesure 72' 2" 9" de face à l'avenue Henry Clay sur 145' de profondeur et façade sur la rue Market (maintenant Laurel) et ayant la même profondeur sur la ligne opposée.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant Martin H. Manion, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières et de Placements, 303 rue Baronne.

A. M. Buchmann, Esq., et MM. Boatner, Dodds & Boatner, avocats.

7 fév—7 8 15 22.—mars 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété du Deuxième District,

Nos 1900-02 rue St Pierre,

à l'encoignure Roman, et No 621 rue Roman, les deux maisons sur le même lot de terre et devant être vendues ensemble.

Cette propriété est près du New Prisco R. R. et est forcée de devenir de grande valeur.

VENTE A L'ENCAN,

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 3 mars 1903, à midi.

Succession de Jean Pierre Loxes.

No 69,367 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29 janvier 1903, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 3 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 240, borné par les rues Roman, Prieur, St Pierre et la Promenade Carondelet, ledit lot mesurant 37' 6" de face à la rue St Pierre sur 100' de profondeur et façade à la rue Roman.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès sur ledit billet ou billets et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 et devant payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

31 janv—31—fév 1 8 15 22 - mars 1 3

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

2917-19 rue Annonciation entre les rues Septième et Sixième.

Succession de Mme Caroline Blust.

No 68,730.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, MARDI, le 3 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 23 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville (anciennement ville de Lafayette) dans l'ilet compris entre les rues Sixième, Septième et Jersey (maintenant Annonciation), et Laurel, et désigné par le No 5 sur un plan de cela et autres lots, fait par H. Grant, voyer, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire, maintenant décédé, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Jersey, (maintenant Annonciation) par une profondeur du côté du lot No Quatre sur le dit plan de cent-vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes, sur le côté du lot No 6 de cent-vingt pieds, onze pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne, etc., le tout en bon état et près de tous les agréments, etc., et connu comme les Nos 2917, 2919 rue Annonciation, entre les rues Sixième et Septième.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1903, au dessus et en plus du prix de la vente. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRÈRE,
Encanteur.

Paul W. Maloney, avocat.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 3

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Simple à Deux Etages.

Avec une grande écurie à deux étages.

No 2237 RUE LAUREL,

Entre les rues Première et Philip.

Succession de Henry Palmer.

No 67,761—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 10 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902, et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans et à une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Première et Constance, laquelle portion de terre mesure 40 pieds, 4 pouces (plus ou moins) de face à la rue Laurel sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à deux étages avec une écurie à deux étages dans le fond du lot. La résidence contient 6 chambres, l'écurie a 5 étables, pare rouleur pour chevaux [rolling pen]. Grand grenier pour fourrage, 2 citernes, hangar, etc., dans la cour.

Conditions—Comptant: 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Théo. Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

R. J. Maloney, John Basisch, avocats.

7 fév—7 8 15 22—mars 1 8 10

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence élégante de l'avenue St-Charles avec vastes terrains,

No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette.

Deux sites spacieux contigus pour résidence

Sur l'avenue St-Charles, et

Dix beaux lots pour bâtir

Sur la rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople, et sur la rue Austerlitz.

Succession de Charles E. Rice.

No 69,305—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 12 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 février 1903 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'élégante résidence en bois à deux étages, No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette, dans le septième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Hampson, Burdette et Fern. La résidence est retirée des banquette et contenant verandahs vestibule, salon, bibliothèque, salle à manger, cuisine, office et deux chambres dans le fond au rez-de-chaussée; verandahs, vestibule, six chambres à coucher, deux chambres à bain, etc., au premier étage. La maison est bien finie. Dans le fond se trouvent deux citernes. Le terrain comprenant une portion du lot No 11 et le tout des lots Nos 12, 13 et 14 et mesurant 90 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burdette et entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Burdette. Les mesures ci-dessus mentionnées, sont d'après le titre, d'après un devis d'arpentage fait par Edgar Pillé voyer, daté le 2 février 1903, le dit morceau ou portion de terre mesurant 90 pieds de face à l'avenue St Charles sur 153 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burdette et entre lignes parallèles, et se composant du tout des lots Nos 12, 13 et 14 et une portion du lot No 11. Il est dessiné en jardin et pelouse. Cette résidence constituera un "home" élégant dans un voisinage désirable sur cette admirable avenue de résidence, à une petite distance au-dessus du Parc Audubon.

2° Le grand site de résidence contigu à la propriété ci-dessus décrite sur l'avenue St. Charles, dans le même district et ilet, comprenant le tout des lots Nos 15 et 16 et une portion des lots Nos 17, 22 et 11, et mesurant 67 pieds 6 pouces de face à l'avenue St Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le grand site de résidence contigu à la propriété ci-dessus deuxièmement décrite sur l'avenue St Charles, dans le même district et ilet que les deux propriétés ci-dessus décrites, et comprenant une portion du lot No 17, le tout du lot No 18, la moitié du lot No 19 et une portion du lot No 22, mesurant 67 pieds 6 pouces de face à l'avenue St Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ces sites de résidence sont parmi les quelques-uns qui se trouvent encore sur l'avenue St Charles et sont d'une grandeur suffisante pour une belle résidence. C'est une occasion de se procurer un site supérieur comme résidence dans un excellent voisinage, laquelle ne se présente pas souvent et devient de plus en plus rare à mesure que le temps s'écoule.

4° Dix beaux sites à bâtir dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Austerlitz et Constantinople, étant dix certains lots de terre désignés par les lettres A, B, C, E, F, G, H, I, J, et K, mesurant comme suit, à savoir:

Les lots A, B et C, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A forme l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut. Les lots E, F, G, H et I sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot I formant l'encoignure des rues Chesnut et Austerlitz. Les lots J et K, sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot J est contigu dans le fond aux lots E, F, G, H et I. Ces lots sont dans un bon voisinage, à proximité des lignes de chars et des sites excellents de résidence, et sont des placements sûrs et augmentant en valeur.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans représenté par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées aux frais des acquéreurs et les polices d'assurances devant être transférées aux porteurs des dits billets, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 sur lesdites propriétés en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edward Righter, Esq., notaire.

James Leg ndre, avocat.

8 fév—8 15 22 — mars 1 8 12

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX

Dans le Septième District.

Terrain d'Encoignure,

Rues Ann et Cherokee.

Deux Cottages,

Rue Esther, encoignure Cherokee.

Dans l'affaire de la succession de Solomon Howard

No 68,163—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 5 mars 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droite, voies, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 1:16, borné par les rues Esther, Clinton, Ann et Milaudon et désigné par le numéro dix-neuf (19) sur un plan fait par William Forshey en 1853, lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Esther par cent quarante deux pieds, huit pouces et six lignes (142' 8" 6") de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies etc., situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 1:6, borné par les rues Esther, Clinton, Ann, et Milaudon, désigné sur un plan fait par Wm Forshey en 1853 par le numéro 20 et mesurant 30 pieds de face à la rue Esther par cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8" 6") de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Esther et Cherokee.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 2:17, ancien plan de Carrollton, maintenant ilet No 29, plan de ville, borné par les rues Hillary, Clinton (maintenant Cherokee), Ann et Esther; ledit lot est designé par le numéro 9' et mesurant trente pieds six pouces et huit lignes (30' 6" 8") de face à la rue Ann sur une profondeur de cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8" 6") entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, avec intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication, représenté par billets de l'acquéreur pour la portion de crédit garantie par hypothèque avec lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1903, et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wm R. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 5

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

Très Positivement SANS LIMITE.

Propriété Eligiblement Située et Rémunératrice,

Dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts.

POUR CAUSE DE DEPART

Par Spear & Escoffier, Encanteurs, Bureau, 802 rue Perdido.

MERCREDI, le 18 février, à midi,

Il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, 802 rue Perdido, près de la rue Carondelet.

I

Nos 1721-1723 RUE ST PHILIPPE
LOUEE $24 PAR MOIS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, St-Philippe et Ursulines mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 117 pieds, 4 pouces et 2 lignes le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant une résidence double à un étage ayant quelques six chambres, la bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres, citernes, latrines, hangar.

II

Nos 2310-2312-2314-2316-2318-2320 RUE LAPEYROUSE.
LOUEES $36 PAR MOIS.

Une certaine grande portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Lapeyrouse et Laharpe, mesurant ensemble 118 pieds, 8 pouces, 0 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 125 pieds 0 pouces, 0 lignes. Les améliorations comprennent six cottages simples distincts à un étage ayant chacun deux chambres, citerne, lieux d'aisance, hangar, le tout devant être vendu en bloc.

III

No 2415 RUE LAPEYROUSE
LOUE $8 PAR MOIS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, désigné par le lot D, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 35 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 65 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage, ayant 3 chambres, 2 hangars 2 citernes, latrines.

IV

No 2420 RUE LAPEYROUSE.
LOUE $9 PAR MOIS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, désigné par le No 27 dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 157 pieds 6 pouces. Les améliorations comprenant un joli cottage ayant quelques 3 chambres, etc

V

NOS 2425-2430 RUE LAPEYROUSE.
LOUEE $14 PAR MOIS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot No 24, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 20 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur de 157 pieds 6 pouces. Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, ayant quelques 6 chambres, etc.

VI

No 1617 RUE ROCHEBLAVE.

Une certaine grande portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, désignés par le lot C dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Lapeyrouse et Orzaga, mesurant 74 pieds, 2 pouces, 7 lignes de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes. Les améliorations comprennent un joli cottage élevé retiré de la rue avant galerie sur la façade, 4 chambres, 2 cabinets; la bâtisse du fond, 2 chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, puits, etc.